

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 19 décembre 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLESEGER - M. GERVAIS - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir MME REVEL) - Mme ROY (pouvoir MME KOENDERS) - Mme CHARRET-GODARD (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. HOUPERT (pouvoir MME ERSCHENS) - M. HELIE (pouvoir MME VOISIN-VAIRELLES) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Conventions conclues entre la Ville de Dijon et l'Association Office de tourisme de Dijon - Avenants de transfert à l'Office de Tourisme du Grand Dijon

Monsieur Martin expose :

Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 1^{er} décembre 2016 relative à la création d'un Office de tourisme communautaire sous la forme d'un Établissement public intercommunal (EPIC).

L'Office de Tourisme communautaire nouvellement créé par la délibération susvisée du 1^{er} décembre 2016 reprendra, au jour où sa création prendra effet, soit le 1^{er} janvier 2017, les activités de l'Office de Tourisme de Dijon, appelé à être dissout,

Afin de formaliser le transfert des conventions conclues entre la Ville de Dijon et l'Office de Tourisme de Dijon au bénéfice de l'Office de Tourisme du Grand Dijon, il est proposé de conclure, pour chaque convention, un avenant entre la Ville, l'Office de Tourisme de Dijon et l'Office de Tourisme du Grand Dijon.

Les conventions concernées par ces avenants sont :

- La convention du 10 novembre 2011 par laquelle la Ville de Dijon autorise l'accès à l'église romane Saint-Philibert pour en permettre les visites guidées ;
- La convention du 22 janvier 2013 par laquelle la Ville de Dijon charge d'assurer l'ouverture au public et la gestion des visites de la Tour Philippe Le Bon ;
- La convention du 2 juillet 2014 de coopération entre la Ville de Dijon et l'Office de Tourisme de Dijon pour la Vente de pots de Miels de Dijon et la promotion du label « Dijon, j'agis pour la biodiversité ».

Les projets d'avenants auxquels sont joints les conventions initiales sont annexés au présent rapport.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la conclusion des trois avenants aux conventions conclues entre la Ville de Dijon et l'Office de Tourisme de Dijon, pour leurs transferts à l'Office de Tourisme du Grand Dijon nouvellement créé ;

2 - m'autoriser à signer lesdits avenants et tous actes et documents à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ